

Le nouveau pape se plaça aussitôt dans la chaire de l'Apôtre et reçut l'adoration du sacré collège; puis il vint s'asseoir sur l'autel et reçut la deuxième adoration; enfin il monta sur un trône élevé, que les prêtres chargèrent sur leurs épaules et portèrent à la basilique de Saint-Pierre. Lorsque la prière du Saint-Sacrement fut terminée, il se plaça sur une estrade élevée près de l'autel des saints apôtres, et reçut solennellement la troisième adoration.

Comme Innocent IX s'était élevé par son seul mérite des rangs les plus infimes du clergé aux plus hautes dignités, les Espagnols avaient espéré qu'ils auraient bon compte d'un pape qui leur devrait la tiare; il en fut tout autrement. Le vertueux Facchinetti prit à cœur de faire servir l'autorité suprême au bonheur des peuples; il diminua d'abord les impôts excessifs dont Sixte-Quint avait frappé la ville sainte; il réduisit ses troupes de moitié, congédia bon nombre de courtisans et de valets dorés qui encombraient les salles du Vatican, et se procura ainsi le moyen de soulager les indigents de Rome sans aggraver l'état du trésor. Ensuite il rassembla le sacré collège, et déclara à ses cardinaux qu'il était déterminé à rétablir la paix en Europe, à faire cesser les causes de discordes, et à ne plus permettre aux jésuites de travailler à la conversion des hérétiques que par la persuasion et par l'exemple des bonnes œuvres. Cette déclaration solennelle éclaira les Espagnols sur ce qu'ils devaient attendre d'un tel pape, et sa mort fut résolue. Deux mois après son élection, le 30 décembre 1591, le vertueux Innocent IX mourut empoisonné par ceux-là mêmes qui l'avaient élevé sur le trône pontifical.

CLÉMENT VIII,

RODOLPHE II,
empereur d'Allemagne.

239^e PAPE.

HENRI IV,
roi de France.

Élection du cardinal Aldobrandin. — Son origine. — Commencements de son pontificat. — Il veut faire élire un roi en France. — Les jésuites arment le bras de Jean Chatel contre Henri IV. — La société de Jésus est chassée de France. — Négociations pour l'absolution de Henri IV. — Cérémonie ignominieuse à laquelle se soumettent les ambassadeurs du roi de France. — Clément VIII fait une tentative pour ramener les Grecs à l'orthodoxie. — Lettre de Henri IV au saint-père. — Mort de Philippe II, roi d'Espagne. — Histoire de l'inquisition sous son règne. — Divorce de Henri IV et de la reine Marguerite. — Affaire du marquisat de Saluces. — Négociations de sa Sainteté avec l'Espagne et l'Angleterre. — Rétablissement des jésuites en France. — Mort d'Élisabeth d'Angleterre. — Décision singulière des protestants. — Émeute à Rome. — Mort de Clément VIII.

Neuf jours après la mort d'Innocent IX, cinquante-deux cardinaux entrèrent en conclave. Selon la constitution qui régissait le sacré collège, il fallait les deux tiers des voix pour nommer un pape au scrutin, c'est-à-dire trente-cinq suffrages sur le nombre de cinquante-deux, et il en fallait deux de plus, c'est-à-dire trente-sept, pour que l'élection fût faite spontanément, ce qu'on appelait par adoration.

L'ambassadeur espagnol sut négocier avec tant d'habileté

en faveur du cardinal de Saint-Severin, son protégé, que le soir même de l'entrée en conclave il avait réuni trente-sept voix. Celui-ci voulut qu'on procédât immédiatement à son exaltation; mais l'ambassadeur objecta que les convenances exigeaient qu'il ne fût pas présent à la cérémonie, et pria les cardinaux de sa faction d'attendre qu'il se fût retiré et de remettre l'élection au lendemain. Par malheur, pendant la nuit il se forma une petite faction qui avait pour chef Altaemps, et qui annonçait devoir contrecarrer l'élection du cardinal de Saint-Severin. Sans perdre de temps, Montalte, qui redoutait de voir les mécontents se renforcer de quelques défections, voulut user du stratagème qui lui avait réussi à l'élection précédente, et se rendit avec ses créatures à la chambre de Severin pour l'entraîner à la chapelle Pauline et le faire pape par adoration.

Cette fois il n'eut pas le même succès, la nuit avait suffi pour opérer une défection; et lorsque la faction de Severin voulut procéder à son exaltation, il se trouva qu'ils n'étaient plus qu'au nombre de trente-six. Néanmoins ils firent grand bruit en se répandant dans les couloirs, et crièrent : « Saint-Severin est pape! » Comme ils traversaient la salle royale, Altaemps se présenta devant eux et leur adressa quelques observations; mais au lieu de l'écouter, ils crièrent plus fort; et Saint-Severin lui-même s'approcha de son adversaire comme pour l'embrasser, et en réalité pour l'empêcher de parler. Alors Altaemps n'étant plus maître de sa colère, saisit le candidat des Espagnols par son camail, et lui asséna dans la poitrine deux coups de poing si vigoureux qu'il le renversa à terre. Saint-Severin fut arraché par ses parti-

sans des mains de ce furieux; et quoique étourdi de la chute, il reprit en grande hâte le chemin de la chapelle Pauline, afin qu'on procédât sans retard à son élection par voie de scrutin. Mais quand on voulut recueillir les votes, on s'aperçut que les trente-six cardinaux qui l'accompagnaient encore dans la salle royale se trouvaient réduits à trente-trois.

Le cardinal Saint-Severin cria à la trahison et voulut passer outre, se regardant comme canoniquement élu puisqu'il avait réuni trente-sept suffrages, et prétendant que les ridicules usages de l'adoration ou du scrutin ne constituaient pas l'élection et ne servaient qu'à rassembler les votes; qu'en conséquence il était pape et qu'on devait l'introniser. Il avait même commencé à revêtir les ornements pontificaux, lorsque le cardinal de Joyeuse entra dans le conclave. Pour un instant les deux partis cessèrent leurs disputes et cherchèrent à gagner à leur cause le nouveau venu : celui-ci se voyant pour ainsi dire l'arbitre des destinées du saint-siège, résolut de profiter des circonstances pour ses propres intérêts et de donner à la chrétienté un chef de sa façon; il évita de se prononcer pour aucune des deux factions, et sous prétexte de mettre les partis d'accord, il proposa de nommer pape le cardinal Aldobrandino. Par une de ces étranges révolutions qui ne sont pas sans exemples dans les assemblées électives, la majorité abandonna son premier candidat et proclama pape, sous le nom de Clément VIII, le cardinal Hippolyte Aldobrandino.

C'était, au dire d'un historien italien, un homme plus audacieux que Boniface VIII et Jean XXIII, plus superbe et plus avide de domination que Grégoire VII et Sixte-Quint, plus perfide qu'Alexandre VI; c'était, enfin, un pape qui an-

nonçait devoir occuper dignement la chaire de l'Apôtre. Du reste, il commença son règne par un véritable coup d'état ; il envoya signifier au cardinal de Gondi, archevêque de Paris, qui se préparait à venir à Rome pour lui porter des propositions de paix au nom de Henri IV, qu'il ne voulait pas entendre parler d'accommodements avec un roi hérétique, et qu'il eût à ne point quitter son siège, sous peine de suspension de ses dignités et de privation de ses bénéfices.

Le cardinal ne se laissa pas intimider par les menaces, et pressa d'autant plus son départ qu'il eut vent que le saint-père se disposait à faire élire un roi catholique en France. Toutefois son arrivée à Rome ne changea rien aux dispositions de Clément VIII, et quelques instances qu'il fit, il ne put empêcher la publication d'un bref adressé au cardinal Sega, évêque de Florence, qui faisait les fonctions de légat en France depuis la retraite de Gaëtan, et dans lequel sa Sainteté enjoignait à tous les Français catholiques de se choisir un souverain qui professât leur croyance. Le parlement de Paris s'empressa d'enregistrer la bulle, mais la chambre de Châlons rendit aussitôt un arrêt par lequel Philippe Sega était ajourné personnellement pour répondre de sa conduite ; et défense fut faite à tous les citoyens de conserver ou de publier la bulle de Clément VIII, d'aider les rebelles, et de se rendre aux assemblées qui pourraient être tenues pour l'élection d'un roi, sous peine, pour les nobles, de dégradation et d'infamie ; pour les ecclésiastiques, de privation de leurs bénéfices, et pour tous d'être traités comme criminels de lèse-majesté, perturbateurs du repos public et traîtres à la patrie ; en outre, il fut ordonné que les villes désignées par les fac-

tieux pour traiter de l'élection d'un roi seraient rasées jusqu'aux fondements, avec défense de jamais les relever.

Une nouvelle sentence du parlement de Paris condamna aux flammes le décret de l'assemblée de Châlons ; puis les ligueurs convoquèrent les états-généraux et proposèrent de rapporter la loi salique, de faire asseoir sur le trône de France l'infante Isabelle, fille de Philippe II, de la marier à l'archiduc Ernest, fils de l'empereur d'Allemagne, et par conséquent de placer la France sous le joug de la maison d'Autriche. Mais le duc de Mayenne, qui ambitionnait pour lui-même la couronne royale, s'opposa à cet arrangement et le fit révoquer. Le parlement décréta alors qu'on ferait épouser la future reine au jeune duc de Guise, fils du Balafre. Le duc de Mayenne, mécontent de cette nouvelle détermination, la fit encore rapporter ; et quand il vit l'impossibilité de ramener sur sa personne les suffrages de l'assemblée, il songea à traiter avec le roi de Navarre aux meilleures conditions.

Dès ce moment, les esprits parurent avoir pris une toute autre direction ; les ligueurs affectèrent des sentiments patriotiques, déclarèrent qu'il était indigne des Français de vouloir se ranger sous la domination étrangère ; et il n'y eut pas jusqu'à l'évêque de Senlis, ce fougueux jésuite qui avait dirigé la procession de la ligue, qui ne cédât à l'influence de l'argent du Béarnais. « Personne ne peut mettre en doute, disait-il » dans un sermon, que Philippe II, sous prétexte de religion, » ne cherche à atteindre le but de son ambition perfide ; et » je supplie tous les catholiques de bonne foi de se déclarer » avec moi l'ennemi de ce monstre ! » Le parlement de Paris revint également sur ses précédentes décisions, et rendit un

arrêt pour empêcher qu'on élevât sur le trône aucun étranger, et pour révoquer tout ce qui avait été fait contre la loi salique et la constitution fondamentale du royaume.

Enfin, cette assemblée convoquée par le pape, dont les Espagnols attendaient de si grands effets, n'aboutit pour eux qu'à une satire nommée *Ménippée* qui, en les tournant en ridicule, leur porta un coup plus terrible que n'aurait pu le faire la plus éclatante défaite. Pour surcroît de malheur, Henri IV abjura solennellement le calvinisme dans l'église de Saint-Denis, le dimanche 25 juillet 1593, et se fit absoudre par l'évêque de Bourges, assisté du cardinal de Vendôme, des anathèmes et des excommunications lancés contre lui par la cour de Rome.

Philippe Sega, le nonce apostolique, qui était dans les intérêts de l'Espagne, protesta contre ce qu'il appelait une fausse conversion, et prétendit qu'un hérétique relaps ne pouvait être absous que par le pontife. Henri députa aussitôt le duc de Nevers pour obtenir du saint-père qu'il levât les censures prononcées contre sa personne; mais l'ambassadeur ne put rien changer aux dispositions de sa Sainteté; Grégoire refusa opiniâtrément d'absoudre le roi, et déclara que son intention formelle était de l'exclure du trône de France.

En même temps le général des jésuites expédia des ordres secrets aux membres de la société qui siégeaient à Paris, et leur enjoignit de chercher un assassin, et d'en agir avec Henri IV comme ils avaient déjà fait avec Henri III. Les bons Pères se mirent en quête dans la capitale et dans les provinces, afin de trouver ce que sa Sainteté réclamait, un fanatique prêt à sacrifier sa vie pour la défense de la religion.

Leurs efforts furent couronnés de succès; un pauvre insensé nommé Barrière, qui était devenu fou à la suite de la perte de sa maîtresse, se présenta aux jésuites d'Orléans, et offrit d'assassiner le roi. Ceux-ci reçurent ses confidences, le fortifièrent dans sa résolution et l'envoyèrent à Paris au révérend Père Aubri, curé de Saint-André des Arcs, qui s'empressa de le conduire à Varade, un des chefs de son ordre. En présentant Barrière, il dit au recteur : « Voici Aod qui » doit frapper Églon, » faisant allusion à Henri IV. Néanmoins la prédiction ne s'accomplit pas; le meurtrier étant sorti de Paris pour se rendre auprès du roi, fut arrêté à Melun, porteur d'un poignard empoisonné; ayant été immédiatement appliqué à la question, il fut sur ses aveux convaincu du crime de lèse-majesté, condamné au dernier supplice et exécuté à l'heure même.

Cette tentative infructueuse porta un coup funeste à la ligue; non point à cause de l'horreur qu'inspirait le crime, mais seulement parce que les uns et les autres pressentaient que le règne des jésuites touchait à une catastrophe. En effet, chaque jour amena de nouvelles défections dans le parti des ligueurs; Vitri, gouverneur de Meaux, vint remettre à Henri IV les clefs de la forteresse qu'il commandait; le seigneur d'Alincourt lui ouvrit les portes de Pontoise; le maréchal de la Châtre rendit Orléans et Bourges, et Ornano se soumit avec la ville de Lyon; enfin le duc de Mayenne s'étant retiré de Paris, le duc de Féria, les troupes espagnoles et les plus déterminés ligueurs furent obligés de sortir de la capitale, et le roi y fit son entrée solennelle le 22 mars 1594. Le parlement décréta l'obéissance à Henri obligatoire

pour tous les Français, sous peine de crime de lèse-majesté, et la Sorbonne l'ordonna pareillement sous peine de péché mortel; puis on lacéra tous les registres renfermant des décisions injurieuses pour le prince, et on brûla tous les écrits publiés contre lui. Rouen, Laon, presque toutes les grandes villes, les provinces entières, jusqu'aux extrémités du royaume, imitèrent l'exemple de Paris, et les seigneurs les plus fiers et les plus puissants, sans en excepter le duc de Guise, reconnurent l'autorité du relaps Henri IV.

Mais dans le moment où tous les ordres de l'état se faisaient un mérite de leur soumission, il n'en était pas de même des ordres religieux, placés sous l'influence de la cour de Rome; les chartreux, les dominicains, les jacobins, les capucins, les franciscains, et surtout les jésuites, refusèrent d'admettre Henri IV à la participation des prières publiques, et se répandirent même en menaces et en injures tellement violentes contre lui dans leurs sermons, qu'il se détermina à réveiller l'ancien procès pendant entre la société de Jésus et l'Université, relativement à l'enseignement, afin de faire condamner les enfants d'Ignace de Loyola et de les expulser de France, sans que le saint-père pût rejeter sur lui la responsabilité de cette mesure. Chaque parti se disposa à la lutte en inondant la capitale de pamphlets : les universitaires appelèrent les jésuites des empoisonneurs, des fauteurs de troubles, des instigateurs de régicides, et demandèrent qu'ils fussent bannis du royaume; ceux-ci ripostèrent vigoureusement, et ameutèrent contre l'Université tout ce qu'ils purent recruter de dévotes et de fanatiques. Enfin, le combat s'engagea dans les formes, et les parties comparurent devant

le parlement. Antoine Arnaud, avocat à Paris, chargé de plaider pour l'Université, prononça ce fameux discours qu'on appela le péché originel de sa famille, et dans lequel l'orateur représentait les jésuites sous les couleurs les plus odieuses, les accusant d'être les moteurs de la ligue, les assassins gagés de Philippe II, les complices de Jacques Clément, de Barrière et de Babington, les corrupteurs de la jeunesse, les ennemis du genre humain.

« Il est temps que le monde apprenne à connaître les jésuites, s'écriait l'éloquent avocat dans la chaleur de son improvisation; il est temps que les nations fassent bonne justice de ces vautours sanguinaires qui planent sur nos têtes et qui s'apprentent à nous dévorer. Peuples! sachez que ces exécrables suppôts du pape veulent faire de la France ce qu'ils ont fait de l'Amérique, où vingt millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été pollués, brûlés, ou égorgés sous prétexte de religion. Apprenez que leur amour de l'or est aussi insatiable que leur soif de sang, et qu'ils ont dépeuplé des îles entières pour assouvir leur cupidité, en forçant les hommes à s'ensevelir tout vivants dans les mines, et en contraignant les femmes à labourer la terre rougie du sang de leurs enfants.

« Sachez donc qu'ils sont les inventeurs de ces nouvelles tortures, appelées les gênes publiques, qu'ils font subir à quatre mille hommes à la fois, qui restent exposés pendant des mois entiers à toutes les intempéries des saisons, attachés les uns aux autres par des chaînes de fer, entièrement nus, et frappés trois fois par jour jusqu'à ce qu'ils aient indiqué l'endroit où se trouvent cachés de prétendus tré-